

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 AVRIL 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 31/03/2023, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<b>OBJET DE LA DELIBERATION</b>		
<b>PARCS DE STATIONNEMENT COMMERCE ET GARE A VILLENES-SUR-SEINE : DISPOSITIONS TARIFAIRES</b>		
<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 31/03/2023	<b><u>Date d'affichage de la délibération</u></b> 13/04/2023	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> BREARD Jean-Claude

### **Etaient présents : 104**

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphane, COGNET Raphaël, CORBINAUD Fabien, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOILE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LITTIERE Mickaël, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARTINEZ Didier, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

### **Absent(s) représenté(s) : 27**

BERTRAND Alain a donné pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne  
BISCHEROUR Albert a donné pouvoir à GARAY François  
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à PEULVAST-BERGEAL Annette  
BORDG Michaël a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie  
BOURSALI Karim a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige  
BOUTON Rémy a donné pouvoir à MOISAN Bernard  
BRUSSEAUX Pascal a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphane  
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne  
CONTE Karine a donné pouvoir à LEFRANC Christophe  
DAMERGY Sami a donné pouvoir à PERRON Yann  
DAUGE Patrick a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse  
DE PORTES Sophie a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric  
DELRIEU Christophe a donné pouvoir à TURPIN Dominique  
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à KOENIG-FILISIKA Honorine  
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à COGNET Raphaël  
EL BELLAJ Jamila a donné pouvoir à BERMANN Clara  
HAMARD Patricia a donné pouvoir à SAINZ Luis

JEANNE Stéphane a donné pouvoir à RIPART Jean-Marie  
LEPINTE Fabrice a donné pouvoir à AOUN Cédric  
LONGEAULT François a donné pouvoir à ARENOU Catherine  
MARTIN Nathalie a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël  
MERY Philippe a donné pouvoir à OLIVIER Sabine  
MONNIER Georges a donné pouvoir à MEUNIER Patrick  
MULLER Guy a donné pouvoir à LECOLE Gilles  
PELATAN Gaëlle a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSSE Laurent  
REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à MOUTENOT Laurent

**Absent(s) non représenté(s) : 6**

CHARBIT Jean-Christophe, COLLADO Pascal, DE JESUS PEDRO Nelson, JOSSEAUME Dominique,  
LEMARIE Lionel, MARIAGE Joël

**Absent(s) non excusé(s) : 4**

ANCELOT Serge, MAUREY Daniel, NICOT Jean-Jacques, VOYER Jean-Michel

**115 POUR :**

AIT Eddie, ALAVI Laurence, ARENOU Catherine, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEUX Pascal, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARTINEZ Didier, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**1 CONTRE :**

AOUN Cédric

**12 ABSTENTION :**

AUFRECHTER Fabien, BERTRAND Alain, BOUDET Maurice, CALLONNEC Gaël, FAVROU Paulette, GODARD Carole, GUIDECOQ Christine, LAIGNEAU Jean-Pierre, MARTIN Nathalie, NAUTH Cyril, REYNAUD-LEGER Jocelyne, VIREY Louis-Armand

**2 NE PREND PAS PART :**

KONKI Nicole, OURS-PRISBIL Gérard

# EXPOSÉ

Dans le cadre de sa compétence parcs et aires de stationnement, la Communauté urbaine a en charge l'aménagement, la gestion, l'exploitation et le suivi de l'ensemble des parcs et aires de stationnement communautaires, qu'ils soient en ouvrage, en enclos, payants ou non. Elle a ainsi la responsabilité d'exploiter 19 parcs de stationnement payants ou ayant vocation à le devenir, et des aires de stationnement.

Les tarifs applicables ont été adoptés par le Conseil communautaire lors des séances du 27 septembre 2018 et du 6 février 2020, en reprenant à l'identique, les tarifs précédemment appliqués par les anciennes intercommunalités et les communes. Ces tarifs n'ont pas évolué depuis.

Les aires de stationnement sont gérées en régie et sont rattachées au domaine public routier. Elles sont gratuites.

En lien avec la Communauté urbaine, la commune de Villennes-sur-Seine mène depuis fin 2022 une réflexion globale quant à la politique de stationnement de son centre-ville, visant en particulier à favoriser la rotation des véhicules en vue de dynamiser le commerce local. Situés à proximité immédiate du centre-ville, les parcs de stationnement communautaires Gare (environ 230 places) et Commerce (environ 40 places) en sont des maillons essentiels.

Depuis la création de la Communauté urbaine, le parc de stationnement Gare n'a jamais été soumis à tarification. Il est aujourd'hui régulièrement saturé de véhicules stationnant sur de très longues durées, ce qui génère par effet de report une congestion du parc de stationnement voisin Commerce et du stationnement sur voirie aux alentours.

Afin qu'il retrouve sa vocation initiale de parc relais, il est proposé que le parc de stationnement Gare soit mis sous barrière et rendu payant en lui appliquant une grille tarifaire de nature à favoriser le stationnement de moyenne à longue durée (notamment pour les publics suivants : rabattants vers la gare, résidents, commerçants).

Le parc de stationnement voisin Commerce est déjà payant en application de la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2022-04-14\_34 du 14 avril 2022. Il est proposé d'en adapter légèrement la grille tarifaire pour la rendre cohérente avec celle proposée pour le parc Gare, et ainsi y favoriser le stationnement de courte durée des clients des commerces du centre-ville.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023, les grilles tarifaires ci-annexées pour les parcs de stationnement Gare et Commerce à Villennes-sur-Seine,
- d'abroger à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023, les délibérations du Conseil communautaire n°CC\_2022-04-14\_34 du 14 avril 2022 fixant les tarifs du parc de stationnement Commerce et n°CC\_2020-02-06\_23 du 6 février 2020 fixant les tarifs du parc de stationnement Gare à Villennes-sur-Seine,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-10 et L. 5215-20,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** le marché n°2022-071 relatif à la gestion et l'exploitation de parcs de stationnement notifié le 17 octobre 2022, et notamment son lot n°3 attribué à la société Facility Park,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2020-02-06\_23 du 6 février 2020 fixant les tarifs du parc de stationnement Gare à Villennes-sur-Seine,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2022-04-14\_34 du 14 avril 2022 fixant les tarifs du parc de stationnement Commerce à Villennes-sur-Seine,

**VU** les grilles tarifaires,

**VU** l'avis favorable émis par la Commission 3\_Aménagement du territoire le 28 mars 2023,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1 : APPROUVE**, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023, les grilles tarifaires ci-annexées pour les parcs de stationnement Gare et Commerce à Villennes-sur-Seine.

**ARTICLE 2 : ABROGE**, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023, les délibérations du Conseil communautaire n°CC\_2022-04-14\_34 du 14 avril 2022 fixant les tarifs du parc de stationnement Commerce et n°CC\_2020-02-06\_23 du 6 février 2020 fixant les tarifs du parc de stationnement Gare à Villennes-sur-Seine.

**ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 13/04/2023

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes -la-Jolie, le : 12/04/2023

Exécutoire le : 13/04/2023

*(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

*(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).*

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 6 avril 2023

Le Président  


ZAMMIT-POPESCU Cécile